



FORMATION

RÉHAUSSEMENT DES CILS CORÉEN

Le rehaussement des cils méthode coréenne est une technique esthétique qui consiste à courber les cils naturels depuis la racine afin d'ouvrir le regard, sans recours aux extensions.

Elle se distingue par un travail précis, l'utilisation de produits doux et des temps de pose maîtrisés, garantissant un résultat naturel, homogène et durable tout en respectant la santé du cil.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier** l'anatomie du cil, son cycle de vie et les contre-indications
- **Analyser** la typologie des cils afin de choisir le protocole de rehaussement adapté
- **Réaliser** un rehaussement des cils méthode coréenne en respectant le protocole, les temps de pose et la sécurité
- **Adapter** la prestation en fonction du résultat souhaité et de la cliente
- **Garantir** un rendu naturel, harmonieux et longue tenue
- **Appliquer** strictement les règles d'hygiène, de sécurité et de posture professionnelle

MODALITÉS DE LA FORMATION

- **Support théorique** et protocole complet remis à chaque stagiaire
- **Salles de formation** adaptées
- **Matériel & Produits** professionnels mis à disposition (sauf si une liste de matériel à prévoir est jointe à votre dossier d'inscription)
- **Pratique sur modèles** pour atteindre une exécution maîtrisée et professionnelle de la technique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser une prestation professionnelle de rehaussement de cils méthode coréenne, en comprenant les principes essentiels liés à la structure et au cycle de vie du cil, et en respectant les indications et contre-indications de la technique.

Durée en heures : 7 heures

Durée en jours : 1 jour

Lieu de la formation : 15 Chemin du Bois Rond, Lot A7
69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Horaires : 9h-12h / 13h-17h

Formateur : Nom – Prénom

Taux de satisfaction : 97 %*

Taux de réussite : 100 %

COÛT DE LA FORMATION

300€ HT pour 7 Heures de formation

PUBLIC VISÉ

Professionnels de l'esthétique et du bien-être, ainsi que personnes en projet de formation ou de reconversion dans les métiers de l'esthétique.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en rehaussement de cils.

MOYENS D'ENCADREMENT & VALIDATION DES ACQUIS

- La formation est encadrée par un **formateur expérimenté dans la technique enseignée**, qui accompagne et corrige individuellement les stagiaires tout au long de leur progression.
- **Évaluation initiale** : recueil des attentes et évaluation du niveau en début de formation.
- **Évaluation continue** : observation des mises en pratique sur modèle réel, avec corrections individualisées du formateur.
- **Évaluation finale** : réalisation du protocole complet sur modèle réel à l'aide d'une **grille d'évaluation** : préparation du poste, hygiène et sécurité, maîtrise des instruments et de la gestuelle, pression, rythme, posture et respect du protocole.
- L'assiduité est suivie par **émargement par demi-journée**. Une **attestation de fin de formation** est remise après participation complète et validation des compétences.

*Données issues des questionnaires de satisfaction des stagiaires ayant suivi cette formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

▪ ACCUEIL ET INTRODUCTION

Présentation du formateur et des stagiaires. Échanges sur les attentes, le niveau et les objectifs professionnels des participants. Présentation du déroulement de la formation, des compétences visées et du cadre pédagogique.

▪ FONDAMENTAUX DES TECHNIQUES CILS

Introduction aux techniques professionnelles des cils comprenant le rappel de l'anatomie du cil, de son cycle de vie et des spécificités des cils naturels. Présentation des indications et contre-indications ainsi que du cadre professionnel et du positionnement de la pratique

▪ DÉCOUVERTE ET APPRENTISSAGE DES TECHNIQUES DE REHAUSSEMENT DE CILS

Apprentissage des techniques spécifiques de rehaussement de cils incluant le choix des supports, la pose, la création de la courbure et le respect des temps de pose, afin d'obtenir un résultat harmonieux, naturel et durable, dans le respect de l'intégrité du cil.

▪ PRÉSENTATION & MISE EN ŒUVRE DU SOIN BOTOX CILS

Présentation et mise en œuvre du soin botox pour cils. Application maîtrisée du protocole nourrissant, réparateur et protecteur de la fibre du cil, en complément du rehaussement.

▪ PRÉSENTATION ET STRUCTURATION DU PROTOCOLE PROFESSIONNEL

Présentation détaillée du protocole professionnel comprenant la préparation du poste de travail et du client, l'organisation des différentes étapes de la prestation, l'enchaînement méthodique des gestes et les finitions, dans une logique de protocole reproductible en institut.

▪ MISES EN PRATIQUE ENCADRÉES

Mise en pratique progressive sur modèles, sous la supervision du formateur. Exercices guidés et corrections individualisées visant à garantir la maîtrise de la gestuelle, de la précision, de la sécurité et de l'adaptation de la prestation aux besoins de la cliente.

▪ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Application des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques liés à la zone oculaire. Nettoyage, désinfection et entretien du matériel et organisation du poste de travail selon les normes professionnelles.

▪ ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation des compétences par observation de la réalisation complète du protocole en conditions réelles. Validation de la gestuelle, du respect du protocole et des compétences techniques acquises.

▪ CLÔTURE ET ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Nettoyage et désinfection du poste de travail et de l'espace de formation conformément aux normes professionnelles d'hygiène et de sécurité. Temps d'échange, questions/réponses et retour sur la formation. Remise de l'attestation de fin de formation à l'issue de la formation, sous réserve de la participation complète et de la validation des compétences prévues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DÉLAIS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Inscription par e-mail ou par téléphone
formation@academy-em.com • 06.86.70.04.05

Validation après réception du devis signé
et des documents requis

Envoi d'une confirmation écrite au stagiaire
une fois l'inscription validée

Prise en compte des besoins spécifiques,
Les besoins spécifiques des stagiaires, notamment liés à une situation de handicap, sont pris en compte avant l'inscription, afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation. Le référent handicap de l'organisme de formation est : Monsieur Olivier ROUX – 06.47.95.51.21

Délai d'accès
Un délai minimum de 15 jours est prévu entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE, FORMATEUR REFERENT

SALAS JUSTINE
JUSTINE@ESTHETIQUEMARKET.COM – 06 86 70 04 05

Formatrice et experte en Madérothérapie, Brow-Lift et Lash-Lift, je mets plus de 10 ans d'expérience en esthétique au service des professionnelles de la beauté et du bien-être. Titulaire d'un CAP Esthétique, gérante et esthéticienne à domicile, je combine expertise technique, connaissance des produits et sens aigu de l'écoute client.

Ma mission est de transmettre mon savoir-faire unique, accompagner les esthéticiennes dans le développement de leurs compétences, et les aider à proposer des prestations hautement professionnelles et différenciantes. Mon approche privilégie la pratique, l'efficacité et l'excellence pour des résultats visibles et durables.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & MODALITÉS TECHNIQUES

La formation repose sur une pédagogie active alternant apports théoriques, démonstrations et mises en pratique, favorisant l'acquisition progressive des compétences professionnelles.

Les moyens pédagogiques mobilisés sont les suivants :

- Remise d'un support théorique et d'un protocole complet à chaque stagiaire ;
- Exposés et apports théoriques réalisés par le formateur ;
- Démonstrations pratiques des techniques enseignées ;
- Exercices pratiques et mises en situation encadrées ;
- Pratique sur modèles afin de permettre une exécution maîtrisée et professionnelle de la technique.

CONDITIONS TECHNIQUES & ACCESSIBILITÉ POUR LE STAGIAIRE

La formation se déroulant en présentiel, aucun équipement informatique personnel ni connexion internet ne sont requis pour suivre la formation.

Le matériel pédagogique, les outils professionnels et les produits nécessaires à la réalisation des techniques enseignées sont mis à disposition par l'organisme de formation, sauf indication contraire précisée dans le dossier d'inscription.

Aucune démarche technique particulière n'est demandée au stagiaire avant l'entrée en formation, en dehors des formalités d'inscription.

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap ou besoin spécifique, le stagiaire est invité à contacter l'organisme de formation en amont de l'inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap ou besoin spécifique, le stagiaire est invité à contacter l'organisme de formation en amont de l'inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

Le référent handicap de l'organisme de formation est :
Monsieur Olivier ROUX – 06 47 95 51 21

MODALITES D'ORGANISATION

Les formations sont organisées en présentiel selon les horaires suivants : de 9h00 à 17h00, incluant une pause déjeuner d'une heure, généralement prévue entre 12h00 et 13h00.

L'organisme de formation se réserve la possibilité d'adapter les horaires ou les temps de pause en cas de nécessité organisationnelle ou pédagogique. Toute modification éventuelle est portée à la connaissance des stagiaires dans les meilleurs délais, sans impact sur la durée globale de la formation.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

La formation peut faire l'objet de différentes modalités de prise en charge financière, notamment par des dispositifs de financement tels que le FAFCEA, sous réserve d'éligibilité et d'acceptation par l'organisme financeur.

Des modalités de paiement en plusieurs fois peuvent également être proposées. Toutes modalités de paiement spécifiques doivent être formulées en amont de l'inscription et faire l'objet d'un accord préalable de l'organisme de formation.

Aucune prise en charge ni modalité particulière de paiement ne pourra être mise en place après le démarrage de la formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

Le formateur est un professionnel expérimenté dans la technique enseignée. Il supervise l'ensemble des mises en pratique et accompagne les stagiaires tout au long de la formation afin de garantir la bonne acquisition des compétences.

La présence des stagiaires est suivie au moyen de feuilles d'émargement signées par demi-journée, permettant de tracer l'assiduité tout au long de la formation. Le suivi pédagogique est assuré en continu par le formateur, au travers de l'observation des pratiques, d'échanges réguliers avec les stagiaires et d'évaluations des compétences acquises.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise aux stagiaires ayant participé à l'intégralité de la formation et validé les compétences prévues au programme. Un questionnaire de satisfaction peut être proposé aux stagiaires afin d'évaluer la qualité de la formation et d'alimenter la démarche d'amélioration continue de l'organisme de formation.

NATURE ET MODALITES DU SYSTEME D'EVALUATION DES CONNAISSANCES PREVUES

Le formateur est un professionnel expérimenté dans la technique enseignée. Il supervise l'ensemble des mises en pratique et accompagne les stagiaires tout au long de la formation afin de garantir la bonne acquisition des compétences.

La présence des stagiaires est suivie au moyen de feuilles d'émargement signées par demi-journée, permettant de tracer l'assiduité tout au long de la formation.

Le suivi pédagogique est assuré en continu par le formateur, au travers de l'observation des pratiques, d'échanges réguliers avec les stagiaires et d'évaluations des compétences acquises.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise aux stagiaires ayant participé à l'intégralité de la formation et validé les compétences prévues au programme.

Un questionnaire de satisfaction peut être proposé aux stagiaires afin d'évaluer la qualité de la formation et d'alimenter la démarche d'amélioration continue de l'organisme de formation.

ÉCHANGES ET BILANS PEDAGOGIQUES ENTRE LE FORMATEUR ET LE STAGIAIRE

Les échanges pédagogiques entre le formateur et les stagiaires ont lieu tout au long de la formation, lors des apports théoriques et des mises en pratique encadrées.

Des bilans intermédiaires informels sont réalisés de manière continue par le formateur, au travers de l'observation des pratiques, de corrections individualisées et d'échanges oraux permettant d'ajuster la progression pédagogique en fonction des besoins identifiés.

En fin de formation, un bilan final oral est réalisé avec chaque stagiaire. Il permet de faire le point sur les compétences acquises, de valider la maîtrise du protocole enseigné et d'échanger sur les axes d'amélioration et les perspectives de mise en pratique professionnelle.